

CONTRIBUTION DES FAMILLES

ANNEE 2024-2025

LYCEE PROFESSIONNEL

Seconde professionnelle ASSP	1 515 euros
Première professionnelle ASSP	1 515 euros
Terminale professionnelle ASSP	1 515 euros

LYCEE TECHNOLOGIQUE

Seconde Générale et Technologique	1 589 euros
Première Générale	1 772 euros
Terminale Générale	1 772 euros
Première STMG	1 606 euros
Terminale STMG	1 606 euros
Première STL	1 772 euros
Terminale STL	1 772 euros
Première ST2S	1 677 euros
Terminale ST2S	1 677 euros

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)	1 876 euros
BTS Communication (COM)	2 037 euros
BTS Tourisme	2 245 euros
BTS Diététique	2 323 euros
BTS Bioanalyses et Contrôles (BIOAC)	3 144 euros

Contribution familiale payable en un versement à l'inscription ou 9 prélèvements mensuels.

Etablissement habilité à recevoir des élèves et des étudiants boursiers.

Frais de dossier versés à l'inscription	70 euros
Location de livres numériques et achats consommables	65 euros
Cotisation APEL	35 euros
Photos de classe et individuelle (<i>facultatif</i>)	17 euros
Frais de copies	10 euros

Les familles ayant plusieurs enfants dans l'établissement bénéficient d'une réduction de 20% sur la totalité des contributions. Les familles ayant des enfants scolarisés ou travaillant dans l'enseignement catholique bénéficient de 10% de réduction.